

PROGRAMME DE L'UNION POUR LE SALUT NATIONAL (U.S.N)

I. DISONS NON A LA MISERE SOCIALE

Pour ce faire :

- Mettre l'homme qu'il faut à la place qu'il faut. Ainsi l'égalité des chances est garantie.
- Combattre le coût excessif de la vie en mettant en place un mécanisme efficace de régulation du marché et de contrôle des prix des denrées de première nécessité, et en supprimant les augmentations injustifiées du pétrole lampant, des carburants, de l'eau, de l'électricité, du téléphone, etc.
- Conduire une politique volontariste de création d'emplois et d'insertion socioprofessionnelle.
- Donner à la femme toute sa place dans la vie sociale, économique et politique.
- Réhabiliter le système de santé publique, notamment en revalorisant matériellement et moralement les métiers de la santé.
- Encourager l'émergence d'une médecine privée responsable et accessible au plus grand nombre.
- Réhabiliter le système éducatif public en revalorisant le métier d'enseignant par la mise en place d'une meilleure grille salariale et la garantie de perspectives de carrière motivantes.
- Encourager l'enseignement privé en l'encadrant pour éviter les dérives.
- Revaloriser le salaire minimum garanti.
- Réhabiliter le cadre de vie des populations en assurant :
 - Un système d'assainissement urbain digne de ce nom,
 - Une protection de l'environnement urbain et rural contre toutes les formes de dégradation.
- Conduire une politique de démocratisation de l'accès au logement décent et à la propriété.
- Améliorer les transports urbains et interurbains.
- Remettre l'administration au service et à l'écoute des populations
- Rétablir les bourses scolaires et universitaires pour les plus nécessiteux.

II. REDRESSONS L'ECONOMIE NATIONALE ET LES FINANCES DE L'ETAT

A cette fin :

- Promouvoir les investissements productifs, générateurs de revenus et d'emplois.
- Simplifier les procédures administratives pour la création d'entreprises.
- Encourager les petites et moyennes entreprises.
- Mettre fin aux tracasseries administratives et autres harcèlements racketteurs à l'encontre des investisseurs et opérateurs économiques.
- Mettre en place un code attractif des investissements et garantir une bonne sécurité juridique.
- Réformer le système fiscal pour l'adapter à l'effort du développement recherché.
- Nous atteler à améliorer les infrastructures routières, les télécommunications et les équipements portuaires et aéroportuaires.
- Mettre en valeur et exploiter à bon escient nos ressources naturelles sous toutes leurs formes, notamment agropastorales, halieutiques et touristiques.
- Valoriser la place de DJIBOUTI, notamment par la création d'une grande Zone Franche s'étendant sur tout le territoire et par le développement de la dimension financière.

III. OUI A LA BONNE GOUVERNANCE ET A LA DEMOCRATIE

Pour y parvenir :

- Restaurer les droits de l'Homme et les libertés individuelles et collectives.
- Respecter la liberté syndicale et réintégrer dans leurs emplois tous les syndicalistes abusivement licenciés.
- Instaurer un Etat de droit et rétablir l'autorité sapée de l'Etat.
- Mettre en place une justice indépendante, crédible et dotée des moyens matériels et moraux de son action. Dans cette perspective, le magistrat doit être revalorisé dans son statut comme dans sa rémunération et ses conditions de travail.
- Appliquer l'accord de paix et de concorde nationale signé le 12 mai 2001 entre le Gouvernement et le FRUD armé du regretté Ahmed Dini Ahmed.
- Restaurer la souveraineté populaire et la notion d'intérêt général dans la gestion de la chose publique.
- Promouvoir le débat et le dialogue démocratiques dans la vie nationale.
- Développer les médias indépendants, notamment en encourageant la presse indépendante et en autorisant les radios et télévisions libres appartenant à des DJIBOUTIENS.
- Redonner aux médias d'Etat leur vocation de service public et de facteur de développement.
- Promouvoir la démocratie en combattant le tribalisme, la corruption et le népotisme ambiants en République de DJIBOUTI.
- Permettre à tous les citoyens djiboutiens, y compris lorsqu'ils détiennent une autre nationalité, de se présenter aux élections locales, législatives et présidentielles.
- Rétablir la limitation du nombre de mandats présidentiels à deux.
- Maîtriser l'immigration en renforçant le contrôle aux frontières et en encourageant les clandestins étrangers au retour dans leur pays d'origine.

IV. DÉVELOPPONS LES RÉGIONS

Pour ce faire :

- Mettre en place une vraie décentralisation où les responsables sont démocratiquement élus pour le peuple. Lesquels responsables détermineront leurs priorités de développement.
- Développer l'agro-pastoralisme et la pêche.
- Encourager le tourisme culturel et l'éco-tourisme.
- Améliorer les voies de communication.
- Créer deux zones franches pour le marché éthiopien à Dikhil et à Ali-Sabieh.
- Développer les ports régionaux au Nord du pays.

V. BÂTISSONS UN SYSTÈME DE SÉCURITÉ RÉPUBLICAIN

- Restaurer l'Armée, la Gendarmerie et la Police dans leur vocation républicaine.
- Améliorer la condition matérielle et morale des soldats, gendarmes et policiers.
- Faire participer ces forces à l'effort de développement.
- Réformer le Service de Documentation et de Sécurité (SDS) pour le mettre au service de la République.

VI. POUR UNE MEILLEURE INTÉGRATION RÉGIONALE

- S'atteler, notamment dans le cadre de l'IGAD, à améliorer les axes de communications avec les pays limitrophes (SOMALIE, ETHIOPIE, ERYTHREE) et mieux exploiter les possibilités d'échanges avec le YEMEN, notamment en renforçant les liaisons maritimes.
- Renforcer les liaisons aériennes et les échanges avec les pays enclavés de l'Est-africain (OUGANDA, BURUNDI, RWANDA et SUD-SOUDAN)

VII. ADOPTONS UNE POLITIQUE EXTÉRIEURE RESPONSABLE

- Conduire une politique extérieure équilibrée reposant sur les principes de respect mutuel, de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, et de solidarité interafricaine, interarabe et inter francophone.
- Réchauffer les relations avec tous les pays du monde, notamment avec ceux de la région.